

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00617
Numéro SIREN : 538 198 748
Nom ou dénomination : 2.E.D.

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002339

2.ED

Société par Actions Simplifiée

Au Capital de 20 000 euros

Siège Social : 3 rue Hugues Le Roux

76 600 Le Havre

RCS LE HAVRE 538 198 748

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le quatorze décembre

A 19 heures,

Les associés de la Société 2ED, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents

L'assemblée est présidée par Monsieur Etienne Delavault, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Emma Delavault est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 2000 actions sur les 2000 actions ayant le droit de vote.

Le président de l'Assemblée constate que l'Assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence
- Un exemplaire des statuts de la Société

Le président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressées aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes en clôture du 30.11.18
- Allocation du dividende 2018
- Rémunération de la gérance 2019

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes 2018 réalisés par la société KPMG et représentée par l'expert-comptable Arnaud Lamandé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'allocation du bénéfice qui ressort à 86 249 euros destinée à un compte de réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la non rémunération de la gérance pour 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

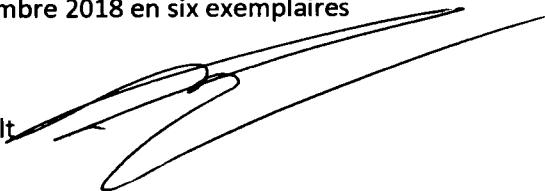
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par les membres du bureau.

Fait à Le Havre, le 14 décembre 2018 en six exemplaires

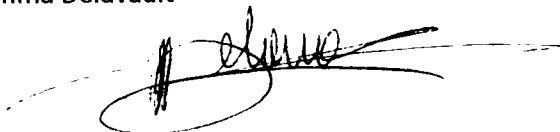
Le président de séance

Monsieur Etienne Delavault



La secrétaire de séance

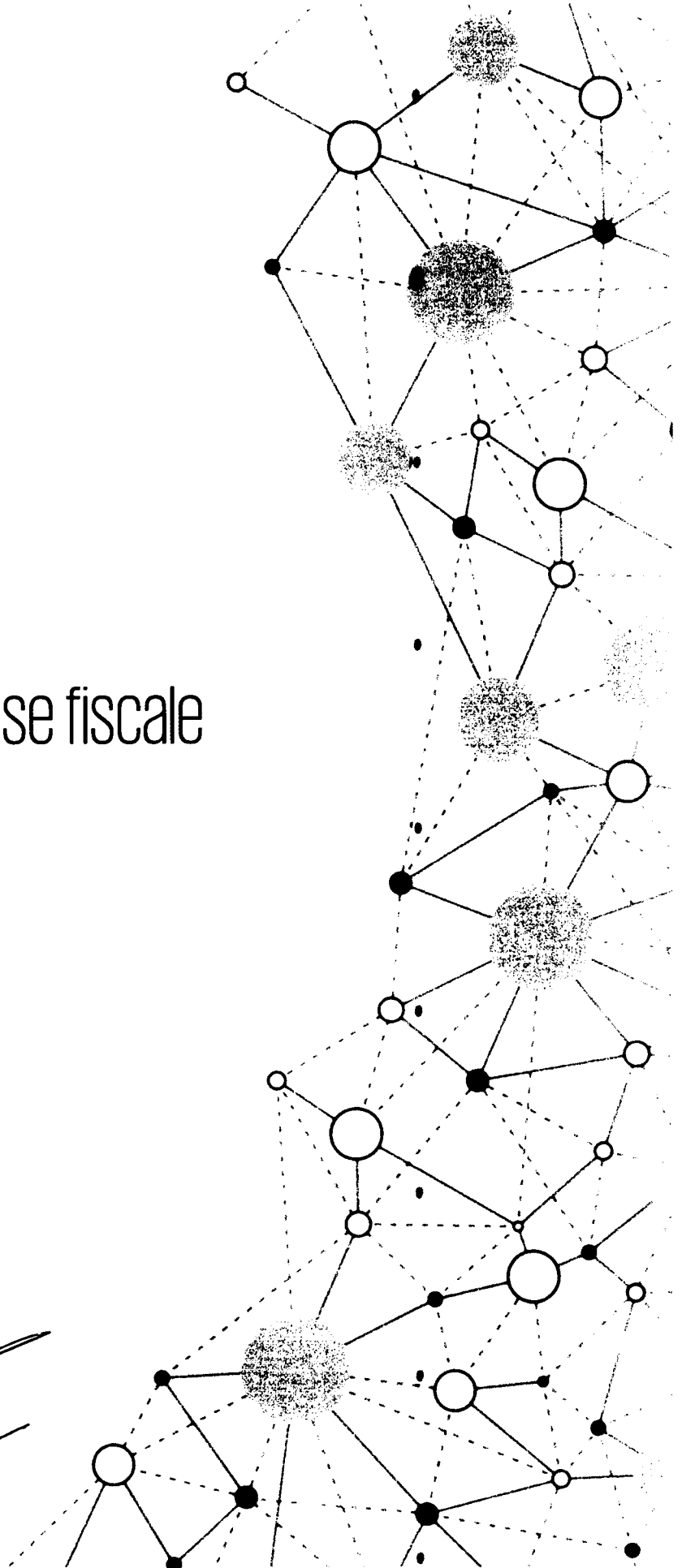
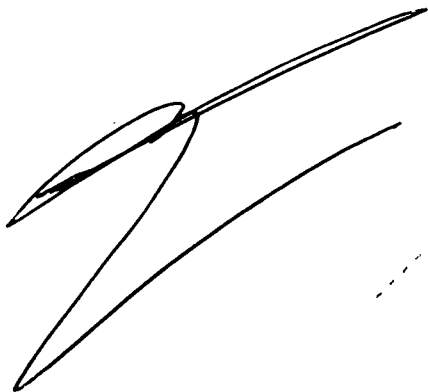
Madame Emma Delavault





2.E.D

Déclaration et liasse fiscale





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Taux de date de service

01122017

30112018

X

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 2.E.D			
SIRET	5 3 8 1 9 8 7 4 8 0 0 0 2 1	Mét :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
3 rue Hugues le Roux			
76600 LE HAVRE			

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées	Restauration traditionnelle	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------------	--

Changement de régime d'imposition et nature de la déclaration (art 223 A)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	30938	à 28%	36880	à 15%	38120	Déficit:
-------------------	------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	----------

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
---------------	----------------------------------	--

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art 238 quinquies)
----------------------------------	----------------------------	---------------------------------	----------------------------------

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
--

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
-------------------------------------	-------------------------------	----------------------	-----------------------

Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
--------------------------------------	---	--------------------	--

Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
---	--	---

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
--

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.
--

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

KPMG 46 rue Louis Eudier Immeuble Courbet Plaza 76063 Le Havre Cedex	Tél:	Tél:
---	------	------

N° d'agrément du CGA	Date:	Lieu: LE HAVRE
----------------------	-------	----------------

Qualité et nom du signataire: DELAVault Etienne - PRESIDENT

Signature:

Tél:

Designation de l'entreprise		SAS 2.E.D										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12					
Adresse de l'entreprise		3 rue Hugues Le Roux 76600 LE HAVRE										Durée de l'exercice précédent		12					
Numero SIRET		538198748000021										Scant		<input type="checkbox"/>					
														Exercice N clos le		31/01/2018			
														Brut	Amortissements-provisions	Net			
														1	2	3			
														AA					
														AB	AC				
														CX	CQ				
														AF	AG				
														AH	AI				
														AJ	AK	3000 3000			
														AL	AM				
														AN	AO				
														AP	AQ	92795 88410 4385			
														AR	AS	31150 28287 2862			
														AT	AU	28603 22836 5766			
														AV	AW				
														AX	AY				
														CS	CT				
														CU	CV				
														BB	BC				
														BD	BE				
														BF	BG				
														BH	BI	775 775			
														BJ	BK	156324 142534 13790			
														BL	BM				
														BN	BO				
														BP	BQ				
														BR	BS				
														BT	BU				
														BV	BW				
														BX	BY	10531 10531			
														BZ	CA	10690 10690			
														CB	CC				
														CD	CE	185341 185341			
														CF	CG	6916 6916			
														CH	CI	4090 4090			
														CJ	CK	217569 217569			
														CW					
														CM					
														CN					
														CO	IA	373893 142534 231359			
Renvois		1 Dont droit au bail										2 Partir de l'exercice précédent		CP		3 Partir de l'exercice précédent		CR	
Frais de réserve de propriété												Stocks				Créances			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGF-IP N° 2051

Designation de l'entreprise		SAS 2.E.D	Neant <input type="checkbox"/>
		Exercice N 30112018	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé 20000)	DA	20000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2153
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus-values à long terme BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	63454
	Report à nouveau	DH	-1257
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	86249
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2448
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19389
	Dettes fiscales et sociales	DY	38922
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte réglé	EB		
	TOTAL (IV)	EC	60760
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	231359
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	60760	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C.C.P.	EH		

Designation de l'entreprise		SAS 2.E.D		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	412702	FB		FC	412702	
	Production vendue : biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	412702	FK		FL	412702
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2412	
	Autres produits * (1) - (11)					FQ	47	
	Total des produits d'exploitation * (2) (I)						FR	415162
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	82851	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes * (3) - (6 bis) *					FW	55883	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2991	
	Salaires et traitements *					FY	82949	
	Charges sociales * (10)					FZ	41555	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : dotations aux amortissements *					GA	18786
		dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges * (12)					GE	17180	
Total des charges d'exploitation * (4) (II)						GF	302198	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	112964	
opération en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	224	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	224	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	139	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	139	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	85	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	113049	

Designation de l'entreprise		SAS 2 . E . D		Scant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	360		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	360		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	804		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	804		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-444		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HI			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	26356		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	415747		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	329498		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	86249		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs à détailler au 8 et dessous		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs à détailler au 8 et dessous			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)			HX		
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI	2412	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives		Av	obligatoires	Av	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le remplir en annexe)			Exercice N		
Détail en annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N-1			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Tableau n° 1000 - 1000 - 1000 - 1000

Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 2032

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 2 . E . D

Exercice N, clos le : 30112018

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	804
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	804
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	360
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	360
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Designation de l'entreprise		SAS 2.E.D		30112018		Scant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Acquisitions			
		TOTAL I				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	3000	KI	KI	
CORP	Terrains				KG		KII	KI	
	Constructions	Sur sol propre	19		KJ		KK	KJ	
		Sur sol d'autrui	20		KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		M2		KP	92795	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		NB		KS	32444	KI	KU	1153
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	658	KW	KX	
		Matériel de transport *			KY	7500	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	19948	LC	LD	3215
	Emballages récupérables et divers				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LI		LI	LI	
	Avances et acomptes				LJ		LJ	LM	
	TOTAL III				LN	153346	LO	LP	4368
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8I	
	Autres participations				8I		8V	8W	
	Autres titres immobilisés				IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				II	775	IU	IV	
TOTAL IV				IQ	775	IR	IS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	157121	OH	OI	4368	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
		TOTAL I		par vente de poste		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		IX	IY	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		JO		IW	IX	3000
CORP	Terrains				IP		IY	IY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MB	MI	
		Sur sol d'autrui			IR		MI	MI	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				IS		MI	MI	92795
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				II	2447	MI	MI	31150
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers			IL		MI	MI	658
		Matériel de transport			IV		MI	MI	7500
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	2718	MI	MI	20444
	Emballages récupérables et divers				IX		MI	MI	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		NA	NA	
	Avances et acomptes				NC		NI	NI	
	TOTAL III				IV	5165	NI	NI	152549
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IY		NI	NI	
	Autres participations				IO		OY	OZ	
	Autres titres immobilisés				II		Y	Y	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		Y	Y	775
TOTAL IV				I3		NI	NI	775	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OI	OI	156324	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 2052

Designation de l'entreprise SAS 2.E.D 30112018 Neant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au debut de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3000	PF		PG		PH	3000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencement et aménagement des constructions	PV	75153	PW	13256	PX		PY	88410
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	28943	QA	1791	QB	2447	QC	28287
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement, aménagement divers	QD	363	QE	219	QF		QG	583
	Matériel de transport	QH	5739	QI	1760	QJ		QK	7500
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15713	QM	1758	QN	2718	QO	14752
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	125913	QV	18786	QW	5165	QX	139534
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	128913	ØP	18786	ØQ	5165	ØR	142534

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3
	Inst. générales, agencement et aménagement des constructions	S5		S6		S7		S8		S9		T1
Inst. techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4
	Mat. bureau et inf-inm. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM						NO
Total general (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU	NV
Total general non venant (NP + NQ + NR)	NW					NY					NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Des explications concernant cette rubrique sont données dans le n° 2032

Désignation de l'entreprise		30112018		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS - Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS - Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 257 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du CGI					10

* Plus d'infos sur www.edi-tdfc.fr

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SAS 2 E D		30112018		Scant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
DE LA CLASSE IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	775	UV		UW	775			
DE LA CLASSE CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	10531		10531					
	Créance représentative de titres ou remis en garantie *		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4859		4859				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	5728		5728				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	103		103					
	Charges constatées d'avance		VS	4090		4090					
	TOTAUX		VT	26086	VU	25311	VV	775			
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	19389		19389						
Personnel et comptes rattachés		8C	1880		1880						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2743		2743						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	20862		20862					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1185		1185					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12251		12251					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2448		2448						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	60760	VZ	60760						
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés aupres des associés personnes physiques		VL	2448	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	14811	Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2/32					



9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A

Designation de l'entreprise SAS 2.E.D		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Seant <input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le 13.01.12.01.81		
I. RÉINTÉGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		a réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	538		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispense de réintégration (art. 249 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 207-bis)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		NZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							NY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2052-NOI-SD)							17
								86249
	Quote-part	Revenus nets par membre de la société de personnes ou un G.L.F.	WI	Résultats bénéficiaires (P.S. (art. 209 B du CGI))	17			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					
			- Plus-values soumises au régime des fusions					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Reintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON1 *	Intérêts excédentaires (art. 8-13 et 212 du CGI)	SI	Zones d'entreprises * (activité exercée)	SW				
	Droits créés antérieurement (dans les P.M.F. (art. 209 C))	SX	Quote-part de l'IS des plus-values à taux zéro	MS				
Reintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y5	
						TOTAL I	113143	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.L.F. *							WI	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SI, cadre III)							WI	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
Majoration d'amortissement *							ND	
Mesures d'incitation	Amortissement sur le bénéfice et exonérations *	K9	Amortissements déductibles	L2	Amortissements déductibles	L5		
		L0	Amortissements déductibles	K5	Amortissements déductibles	PA		
		OV	Amortissements déductibles	1F	Amortissements déductibles	NC		
			Amortissements déductibles		Amortissements déductibles	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							NS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X0	0	Crédance déduite par le report en article de déficit	Z1	7205		
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	7205	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		NI	105938			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZI				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				NI				
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne X0)				NN	105938			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052-NOI-SD



10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B

Designation de l'entreprise: SAS 2.E.D		30112018		Neant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne X0)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I-1 bis A1-1 du CGI, dotations de l'exercice				ZI	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
à détailler sur feuillet séparé		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I-1 bis A1-2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation*					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9I	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAL X (XN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A		YN		YO	
		↓ ligne W1		↓ ligne W1	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23⁷ septies du CGI)

Montant de la reintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)
NI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR**CHARGES A PAYER**

Désignation de l'entreprise : SAS 2.E.D

Exercice N clos le : 30112018 Annexe 2058 B - Cadre II

PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ	POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
			CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	MONTANT A L'OUVERTURE	28302			
	MONTANT UTILISÉ	28302			
	MONTANT RÉSIDUEL				
	MONTANT COMPTABILISÉ	19217			
	MONTANT A LA CLÔTURE	19217			
CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
	Charges sociales provisionnées				
	Charges fiscales provisionnées				
	SOUS-TOTAL				
INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
	Participations groupes				
	Participations hors groupes				
	Sociétés en participation				
	Clients, fournisseurs				
	Associés				
	Banques et val.mob.de placement				
	Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir	4222	4222		
	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir				
	Participation des salariés				
	Personnel				
	Sécurité sociale	2743	2743		
5728	Etat	12251	12251		
	Produits et charges externes diverses				
5728	TOTAL	19217	19217		

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

Designation de l'entreprise : SAS 2.E.D						Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	-1257	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	18119		Dividendes		ZF	18119			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	OF	16862		Report à nouveau		ZG	-1257			
						TOTAL II		ZH	16862		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAIS DES POSTES AUX TRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YF	400		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 12 mois)				J8		YQ	13764		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YI			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)							SS	13420		
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				J5	1680	ST	28298		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	55883		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	153		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				Z5		YZ	2838		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YN	2991	
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	50173		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	18475		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS) *							OB	98525		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			
	- Numéro de centre agréé *	NP						- Filiales et participations (liste au 2059-G prévu par art. 38-II de l'ann. III au CGI)	Si oui, cocher : Si oui	ZR	0
	- Aides perçues avant d'avoir droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15	JK		Plus-values à 19	JL			
				Plus-values à 19	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15	JN		Plus-values à 19	JO			
				Plus-values à 19	JP		Imputations	JE			
Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 et dans la notice n° 2058-NO1 pour le régime de groupe.

Designation de l'entreprise : SAS 2 E D						Neant <input type="checkbox"/>		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
I - Immobilisations*	IMMOB. INCORPORELLES							
	PROPRIETE INDUST.							
	TERRAINS CONSTRUCT.							
	MATERIELS OUTIL.	2447		2447				
	FINANCIERES							
	DIVERSES	2718		2718				
	TITRES PLACEMENT							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value		Court terme	Long terme		Plus-value taxable à 19% (1)	
					19%	15% ou 12,5%		0%
I - Immobilisations*								
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéculative de réévaluation affectée aux éléments cédés				+			
	Amortissements irrégulièrement effectués se rapportant aux éléments cédés				+			
	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des changes déductibles par une disposition légale				+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les lois de 1960, 1968 et 1975 effectivement utilisés				+			
	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux de plus de deux ans							
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	Divers (détail à donner sur une note annexée)							
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne 1 ⁽²⁾)				(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne 1 ⁽²⁾)					(B)			
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⁽³⁾						(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1 Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis IV, 208 C et 210 F du CGI



15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2.E.D</u>							Scant <input checked="" type="checkbox"/>	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N								
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		titres à 10 ⁰⁰	titres à 15 ⁰⁰	titres à 18 ⁰⁰	titres à 19 ⁰⁰	titres à 25 ⁰⁰		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1							
Reserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2							
TOTAL (lignes 1 et 2)		3						
Prélèvements opérés	donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
	ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)		6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)								
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice				
1	2	donnant lieu à complément d'impôt	3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	4	5		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052



16

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFiP N° 2059-E

Designation de l'entreprise: SAS 2.E.D		Neant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le 0 1 1 2 2 0 1 7 et clos le 3 0 1 1 2 0 1 8		
Si entreprise membre d'une integration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OX	412702
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OI	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	OI	1951
TOTAL 1	OX	414654
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de resultat sur opérations faites en commun	OII	47
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles avant concours à sa formation	OI	
Subventions d'exploitation reçues	OI	
Variation positive des stocks	OII	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL 2	OM	47
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	82851
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	42140
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de resultat sur opérations faites en commun	OW	17180
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la VA des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OI	142172
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	272529
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	SA	272529
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.		
MONO-ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	IV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GN	414654
Effectifs au sens de la CVAE	IY	
Periode de référence	GY	0 1 / 1 2 / 2 0 1 7 GZ 3 0 / 1 1 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YI	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RI	

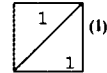


17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 20591

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Scant

EXERCICE CLOS LE: [3 / 0 1 / 1 2 : 0 1 1 8]

N° SIRET

[5 3 8 1 9 8 7 4 8 0 0 0 2 1]

DE NOMINATION DE L'ENTREPRISE: [SAS 2.E.D]

ADRESSE (voie): [3 rue Hugues le Roux]

CODE POSTAL: [76600]

VILLE: [LE HAVRE]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique: Dénomination:

N° SIRET (si société établie en France): % de détention: Nb de parts ou actions:

Adresse: N°: Voie:

Code Postal: Commune: Pays:

Forme juridique: Dénomination:

N° SIRET (si société établie en France): % de détention: Nb de parts ou actions:

Adresse: N°: Voie:

Code Postal: Commune: Pays:

Forme juridique: Dénomination:

N° SIRET (si société établie en France): % de détention: Nb de parts ou actions:

Adresse: N°: Voie:

Code Postal: Commune: Pays:

Forme juridique: Dénomination:

N° SIRET (si société établie en France): % de détention: Nb de parts ou actions:

Adresse: N°: Voie:

Code Postal: Commune: Pays:

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2): [M] Nom patronymique: [DELAVault] Prénoms: [ETIENNE]

Nom marital: [DELAVault] % de détention: [60,00] Nb de parts ou actions: [1200]

Naissance: Date: [11071984] N° Département: Commune: Pays:

Adresse: N°: [18] Voie: [Rue Louis Philippe]

Code Postal: [76600] Commune: [LE HAVRE] Pays: [FR]

Titre (2): [MME] Nom patronymique: [DELAVault] Prénoms: [EMMA]

Nom marital: [DELAVault] % de détention: [40,00] Nb de parts ou actions: [800]

Naissance: Date: [22061984] N° Département: Commune: Pays:

Adresse: N°: [18] Voie: [Rue Louis Philippe]

Code Postal: [76600] Commune: [LE HAVRE] Pays: [FR]

1 - Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et en bas de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux utilisés en bas à droite de cette même case.

2 - Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou Mlle pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans le n° 1022 - 2002



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de depot

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Scant

EXERCICE CLOS LE [3 0 1 1 2 0 1 8]

N° SIRET [5 3 8 1 9 8 7 4 8 0 0 0 2 1]

DENOMINATION DE L'ENTRI PRISE

SAS 2.E.D

ADRESSE - voie

3 rue Hugues Le Roux

CODE POSTAL

76600

VILLE

LE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DE TIENUES PAR L'ENTRI PRISE		P5	
Forme juridique	<input type="text"/>	Denomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Denomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Denomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Denomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Denomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Denomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Denomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>		

1 - Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et gauche de la page prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même page.
Des explications complémentaires sont données dans l'annexe 2052.



2069 RCI - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Désignation de la société : SAS 2.E.D

Date de clôture : 30/11/2018

Régime de groupe

Désignation de la société tête de groupe

PME au sens communautaire

Crédit d'impôt	Montant
Compétitivité et emploi	5494
	0

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1	78488
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultat de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

Crédit d'impôt	Montant
	0

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	